

# COMMUNE DE BRASSEUSE

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 19/09/2019 à 18 h30

*Après convocation légale envoyée le 10/09/2019, la réunion s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Maxime ACCIAI, maire.*

*Monsieur le maire vérifie les conditions de quorum : 6 présents*

**Présents :** Maxime Acciai, Amaddio Acciai, Gisèle Lévêque, Chantal Torcheux, Odile Acciai, Robert Feyt

**PNR :** Messieurs MARCHAND – président - et HERCENT – chargé de mission

**Absent excusé :**

**Pouvoir :**

**Nomination du secrétaire de séance :** Madame Gisèle LEVEQUE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**Présentation du projet de charte du PNR :** Messieurs MARCHAND et HERSANT projettent et commentent le projet de charte du Parc Naturel Oise Pays de France 2019-2034

## **1 – Délibération n° 2019/ 401**

**OBJET :** APPROBATION DU PROJET DE CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE France 2019-2034

## **2 – Délibération n° 2019/ 402**

**OBJET :** MODIFICATION DES STATUTS suite au transfert du siège social

## **3 – Délibération n° 2019/403**

**OBJET :** NUMERISATION DU PLU

## **4 – Délibération n° 2019/404**

**OBJET :** TRAVAUX DE SENTES PIETONNES AU CIMETIERE pour un montant TTC de 16 354.20 €

## **5 – Délibération n° 2019/405**

**OBJET :** REFECTION DE VOIRIE - ROUTE DE LA GARENNE pour un montant TTC de 26 633.40 €

## **6 – Délibération n° 2019/406**

**OBJET :** CREATION D'UN REGARD POUR ECOULEMENT DE L'EAU ET IMPLANTATION DE ROBINET AU CIMETIERE pour un montant TTC de 4 701.01 €

## **7 – Délibération n° 2019/407**

**OBJET :** INSTALLATION DE VIDEOPROTECTION A L'EGLISE, au CIMETIERE et ALARME INTRUSION A LA MAIRIE pour un montant TTC de 4 999 €

## **8 – DM n° 3 – 2019/408**

**Objet : Ajustement de comptes**

Du 2151 au 202 numérisation du PLU par ARVAL pour 972 €

Du 61521 au 623 diverses facturations pour cérémonie du 11 novembre 2019 pour 4000 €

## Divers :

- **Route de la Garenne** : Monsieur le maire lit au Conseil le courrier qu'il a envoyé aux propriétaires du lieu pour la réfection de la route.
- **Cimetière** : réfection du mur et création d'un regard au pied du mur du cimetière pour écoulement d'eau, protection du robinet d'eau
- **Contrôle et entretien des hydrants** : Monsieur le maire va demander à l'agent technique de se mettre en rapport avec le SDIS pour emprunter le matériel afin d'organiser lui-même avant la fin de l'année
- **Devis Mamias** : le cadran de l'horloge sur le clocher est à changer – Mamias a bien commandé un cadran et l'a reçu cassé, d'où le retard et procédera à la remise en route de l'Angélus qui ne sonne plus.  
Monsieur le maire précise que l'intervention aura lieu la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre.
- **Travaux pour un ralentissement de circulation** : un comptage de véhicules est prévu dans la rue Louis Augueux par la Sté STERELA, pour un coût de 500 € HT, ce qui permettra par la suite l'installation d'un système « goutte d'eau » au milieu de la chaussée pour ralentir les automobiles – ces travaux sont envisagés avec l'aide de l'UTD de Pont Sainte Maxence, un devis est en attente, et un dossier de demande de subvention sera monté dès la réception. Les panneaux d'entrée du village seront aussi reculés.
- **Vidéosurveillance** : Monsieur le maire soumet au Conseil que la caméra fixée à l'église pour l'entrée du village ne fonctionne plus. Le moniteur relié à cette caméra est dans le local de surpresseur.  
Cette caméra sera à changer.  
Monsieur le maire explique qu'une demande de ligne ADSL/box est demandée chez Orange par la commune, pour une installation au 40 rue Charles de La Bédoyère, dans le local du surpresseur, et permettrait, avec le Wifi, d'équiper l'église et le cimetière pour 2 caméras de vidéosurveillance.
- **Cimetière et église** : les ampoules des spots seront changées.  
Le clocher sera éclairé.
- **Cérémonie du 11 novembre 2019** : L'organisateur habituel de cette cérémonie, de Villeneuve sur Verberie, s'arrête définitivement pour cause de santé et a demandé à Monsieur le Maire de prendre en charge la cérémonie.  
Monsieur le maire veut que la messe soit célébrée à Brasseuse ainsi que le pot de l'amitié.  
Monsieur le maire veut associer l'Association MGA -Market Garden Association pour ce 11 novembre 2019 et qu'un feu d'artifice soit tiré le dimanche soir le 10 novembre, la veille en fin de journée, ou bien qu'une animation visuelle soit posée, aux couleurs du drapeau français – par exemple sur le lavoir et la mairie -.  
La dépense pour le feu d'artifice serait d'environ 1.500 €.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45**

Monsieur le Maire demande que la commune rachète à neuf des drapeaux pour les bâtiments communaux et le cimetière.

Ont signé au Registre des Délibérations les membres présents

Pour extrait conforme au registre des Délibérations de la Commune de Brasseuse, le 19/09/2019